



# Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France 2012-2016



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie  
d'Île-de-France

[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)



## Introduction

Les «Plans Nationaux d'Action» sont élaborés pour mettre en œuvre des actions importantes visant à protéger une espèce ou un groupe d'espèces. Ils ont pour but, au regard des menaces qui pèsent sur l'espèce, d'assurer sa pérennité en atteignant une dynamique de population viable.

La mise en œuvre du Plan National d'Actions en faveur des chiroptères nécessite de préciser les mesures de conservation en fonction des enjeux locaux. C'est pourquoi elle se traduit par l'élaboration de Plans Régionaux d'Actions tenant compte du contexte régional. Cette plaquette présente le plan d'actions francilien.

Ce plan a été rédigé en étroite collaboration entre la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) Île-de-France, le bureau d'étude Biotope et un comité de suivi régional regroupant les acteurs impliqués dans la conservation des chauves-souris.



Pipistrelle commune. (V. RUFRAY - Biotope)



Forêt francilienne. (C. BERNARD - Biotope)

## SOMMAIRE

- I. État des connaissances.....p. 3
- II. Les principales menaces.....p. 5
- III. Objectifs et actions du plan régional .....p. 7

# I. État des connaissances

Les chiroptères sont des mammifères singuliers en raison de leur physiologie et de leur écologie. Ce sont des mammifères capables de voler et qui utilisent l'écholocation pour s'orienter et pour chasser.

## Chasse et régime alimentaire



Les chauves-souris présentes en Île-de-France se nourrissent d'insectes et/ou d'araignées. La chasse commence au crépuscule. Elles cherchent leurs proies dans des milieux variés tels que des milieux boisés (forêts, vergers, haies...), des zones humides (rivières, marais, canaux...), des milieux ouverts (prairies, landes...) ou encore des milieux plus urbanisés (ville, parcs, jardins...). Certaines espèces chassent aussi bien en forêt qu'en zone urbaine alors que d'autres sont inféodées à un habitat particulier. Elles peuvent effectuer de longues distances de plusieurs kilomètres pour rejoindre leur territoire de chasse.



## Cycle de vie

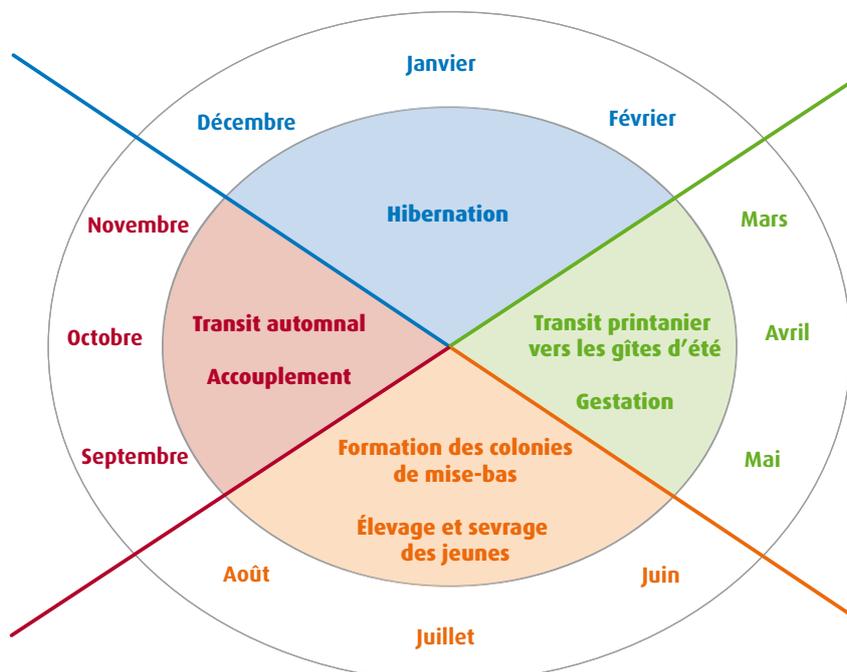
Leur cycle biologique peut être divisé en quatre phases bien distinctes.

En Europe, le régime alimentaire insectivore oblige les chauves-souris à vivre au même rythme que leurs proies. Ainsi, elles vont hiberner en hiver, saison où les insectes sont absents. Pour cela, à l'**automne**, elles cherchent un gîte d'hibernation (arbre creux, cave,

etc.) et dès que les conditions sont défavorables, elles entrent en léthargie. La sortie d'hibernation aura lieu au **printemps** entre mars et fin avril selon les conditions climatiques et l'espèce considérée, coïncidant avec le retour des insectes. Progressivement, les chauves-souris vont regagner leur gîte **estival**. Les mâles se dispersent ou forment de petites colonies, tandis que les femelles se regroupent en essaim de façon à assurer une mise-bas en colonie.



Petit Rhinolophe. (J. TRANCHARD - Biotope)





## Les chauves-souris franciliennes

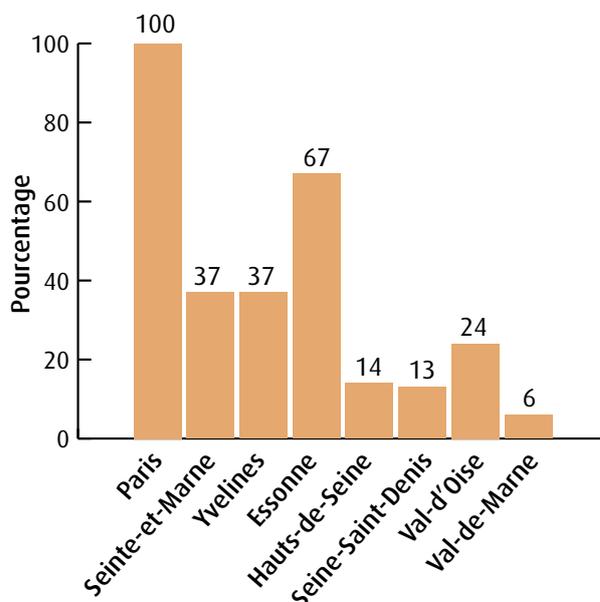
Dans l'état actuel des connaissances, la région Île-de-France accueille 20 espèces de chauves-souris :

<b>Rhinolophidés</b>	Grand Rhinolophe	Petit Rhinolophe
<b>Vespertilionidés</b>	Barbastelle d'Europe	Noctule commune
	Grand murin	Noctule de Leisler
	Murin à moustaches	Oreillard gris
	Murin à oreilles échancrées	Oreillard roux
	Murin d'Alcathoe	Pipistrelle commune
	Murin de Bechstein	Pipistrelle de Kuhl
	Murin de Brandt	Pipistrelle de Nathusius
	Murin de Daubenton	Pipistrelle pygmée
	Murin de Natterer	Sérotine commune

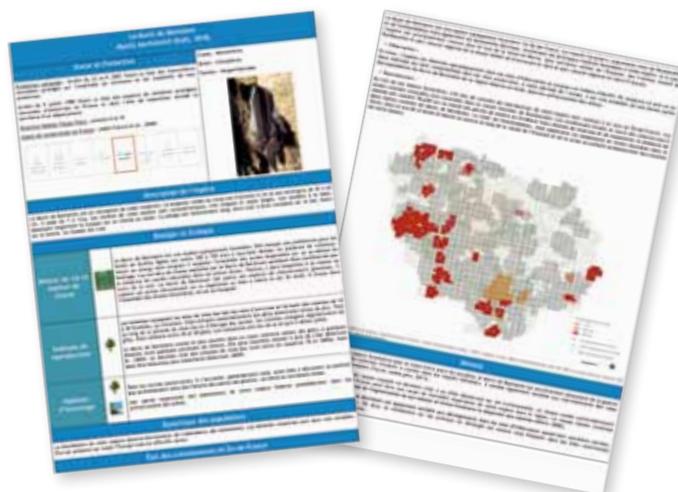
Dans l'état actuel des connaissances, il apparaît que certaines espèces de chauves-souris sont présentes sur l'ensemble de la région de manière plus ou moins abondante (Pipistrelle commune, Sérotine commune, Murin de Daubenton, Murin à moustaches, Murin de Natterer, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle commune, Oreillards roux et gris) tandis que d'autres sont localisées essentiellement en périphérie de la région (Murin de Bechstein, Murin à oreilles échancrées, Grand Murin) ou particulièrement rares et très localisées (Barbastelle, Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe).

À ce jour, 238 **gîtes d'hibernation** sont recensés dans la région, essentiellement localisés dans le sud de la Seine-et-Marne, l'Essonne, les Yvelines et le Val-d'Oise. Certains de ces gîtes font déjà l'objet d'une protection. En ce qui concerne les **gîtes de reproduction**, à l'exception des colonies de Pipistrelles communes, très peu sont connus à l'heure actuelle en Île-de-France. Les principales colonies connues sont localisées dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (Murin à oreilles échancrées, Grand Murin...), le Parc naturel régional du Vexin Français (Petit Rhinolophe et Grand Rhinolophe) ou encore au sein de certains massifs forestiers tels que la Forêt de Rambouillet (Murin de Natterer, Murin de Bechstein...) et la Forêt de Fontainebleau (Noctule commune, Sérotine commune...).

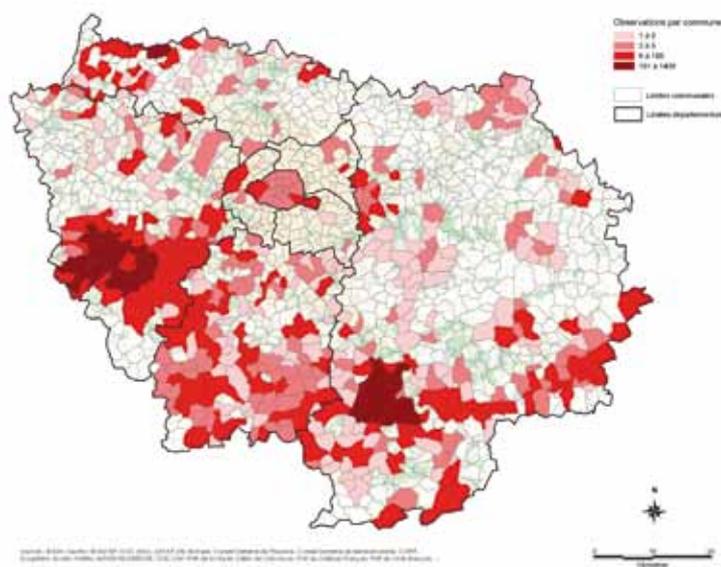
Un effort de prospection reste à faire afin d'améliorer les connaissances et de disposer d'informations sur l'ensemble de la région.



Pourcentage de communes ayant fait l'objet de prospections des chauves-souris par département entre 1990 et 2011.



Les fiches espèces du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France présentent un état des connaissances à la fois au niveau de l'écologie générale des espèces et de leurs observations dans la région.



## II. Les principales menaces

### Diminution de la source alimentaire

Une des causes principales de disparition des Chiroptères en Île-de-France est l'appauvrissement de l'entomofaune. Cette diminution des ressources alimentaires s'explique par la pression importante de l'urbanisation et la pollution qu'elle entraîne. L'urbanisation se fait au détriment de milieux naturels (boisements, zones humides...) riches en insectes. Le traitement chimique intensif des cultures et des charpentes, ou encore l'utilisation massive de certains antiparasitaires pour les animaux réduisent le nombre de proies disponibles et peuvent provoquer l'empoisonnement des chauves-souris.



Autoroute traversant une forêt. (F. LETERME - Biotope)

### Perte ou modification de leurs habitats

L'arasement de haies ou de corridors, l'assèchement des zones humides, le retournement des prairies, l'homogénéisation des boisements à majorité résineux et la canalisation des cours d'eau sont des facteurs de perte ou de fragmentation du domaine vital des chauves-souris.

### Disparition et modification des gîtes

La restauration des vieux bâtiments, la rénovation des ponts ou l'engrillagement des clochers d'église sans la prise en compte de la conservation des Chiroptères ont causé la perte de nombreux gîtes. La fermeture de cavités souterraines ou encore l'abattage de vieux arbres participent eux aussi à la destruction des gîtes ou les rendent inhospitaliers aux chauves-souris.

### Infrastructures routières et ferroviaires

Les collisions des chauves-souris avec les véhicules, camions et trains sont considérables, et constituent une cause majeure de disparition de certaines espèces, surtout celles qui volent à basse altitude comme les Pipistrelles ou le Petit Rhinolophe. Le développement important des infrastructures de transport (routes, voies ferrées) en Île-de-France entraîne aussi un morcellement du territoire des chauves-souris. La prise en compte des chauves-souris dans le cadre de l'aménagement et de l'entretien de ces infrastructures doit permettre de réduire cet effet barrière et les risques de collisions.



Ancienne carrière dans le Vexin. (J. TRANCHARD - Biotope)



## Éclairage

La pollution lumineuse à proximité des gîtes entraîne une nuisance majeure pour les chauves-souris, retardant leur envol et diminuant leur temps de chasse. Elle peut aussi constituer une gêne pour le déplacement de certaines espèces lucifuges comme les Rhinolophes. Ces barrières lumineuses peuvent augmenter le phénomène de fragmentation des habitats de chasse et de rupture des corridors de déplacement.

## Éoliennes

L'impact des éoliennes sur les chauves-souris concernerait surtout les espèces de haut vol (Sérotine, Noctule) chassant en plein ciel ou les espèces migratrices qui sont happées par les pales, mais la mortalité réelle reste difficile à estimer.



(T. LUZZATO - Biotope)



Murin à moustaches. (J. TRANCHARD - Biotope)



Oreillard roux. (J. TRANCHARD - Biotope)

### Protection

**Au niveau européen:** 6 espèces de chauves-souris franciliennes sont inscrites aux annexes II & IV de la directive européenne 92/43/CEE « Habitats/Faune/Flore »: Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein, Grand Murin, Barbastelle d'Europe. Les autres espèces sont inscrites à l'annexe IV.

**Au niveau national:** toutes les chauves-souris de France sont protégées depuis 1981 (art. L.411-1 du code de l'environnement).

# III. Objectifs et actions du plan régional

**Le Plan Régional d'Actions Chiroptères Île-de-France décline des actions du plan national de restauration des Chiroptères, et en intègre de nouvelles, spécifiques aux enjeux franciliens. Il s'agit notamment de mettre en œuvre des programmes visant à réduire la mortalité des chiroptères liée au développement important des infrastructures linéaires de transport.**

Ainsi le plan régional d'actions se décline comme le plan national, selon trois grands axes qui sont « **Améliorer les connaissances** », « **Protéger** » et « **Sensibiliser** ».

- Mise en œuvre du plan régional d'action pour les chiroptères en Île-de-France (action N1/R1)
- Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères (action N2/R2)
- Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire (action N5-N6/R3)
- Prendre en compte les chiroptères pour l'implantation de parcs éoliens (action N8/R4)
- Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière (action N9/R5)
- Rechercher, étudier et suivre les gîtes de swarming (action N14/R6.1)
- Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation (action N14/R6.2)
- Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mises-bas (action N14/R6.3)
- Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique (action N17/R7)
- Développer une base de données régionale (action N15/R8)
- Centralisation et diffusion de la bibliographie régionale sur les chauves-souris (action N18/R9)
- Maintenir les activités du réseau SOS chauves-souris (action N20/R10)
- Poursuivre l'épidémiologie de la rage chez les chiroptères (action N21/R11)
- Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris (action N23/R12)
- Réaliser des formations régionales pour l'étude et la protection des chiroptères (action N24/R13)
- Limiter l'utilisation des vermifuges néfastes pour les chiroptères (action R14)
- Prendre en compte les chauves-souris dans la Trame Verte et Bleue et développer la notion de Trame Noire (action R15)



## Comité de suivi de rédaction du plan régional d'actions

- Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL)
- AZIMUT 230, association pour l'étude et la protection des chauves-souris
- Conseil général de l'Essonne
- Les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron (ANCA)
- Seine-et-Marne environnement
- Muséum National d'Histoire Naturelle
- NatureParif
- Office National des Forêts
- Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
- Parc naturel régional du Gâtinais français
- Parc naturel régional du Vexin français
- Research Natur
- Association Terroir et Nature en Yvelines (ATENA 78)

---

### Opérateur technique : BIOTOPE

**Julien TRANCHARD**  
jtranchard@biotope.fr  
• + 33 (0)2 38 61 07 94

**Sylvain FROC**  
sfroc@biotope.fr  
• + 33 (0)1 40 09 04 37

---

### Coordinateur : DRIEE Île-de-France

**Loïc AGNES**  
loic.agnes@developpement-durable.gouv.fr  
• + 33 (0)1 71 28 44 88

**Irène OUBRIER**  
irene.oubrier@developpement-durable.gouv.fr  
• + 33 (0)1 71 28 44 85

---

### En savoir plus

- Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France 2012-2016 - DRIEE IDF  
<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/plan-regional-chiropteres-en-ile-a1128.html>
- Plan National de restauration des chiroptères en France métropolitaine 2008-2012  
<http://www.plan-actions-chiropteres.fr/>



**Présent  
pour  
l'avenir**

---

DRIEE Île-de-France  
Service nature, paysages et ressources  
Pôle police de la nature, chasse et CITES  
10 rue Crillon - 75194 PARIS Cedex 04